

① Se rendre sur **PARTAGE 57** puis **Portail ARENA** puis **ADAGE**.

② Cliquer sur « Je renseigne mes projets »



Bienvenue dans l'application **ADAGE**
Application **D**édiée **A** la **G**énéralisation de l'**E**ducation artistique et culturelle

[Consulter les documents de prise en main de la nouvelle version d'ADAGE sur la page d'aide](#)

[Je renseigne mes projets](#)

Avant de vous connecter sur Partage, assurez-vous que le profil « Rédacteur de projet » vous a été attribué par la directrice ou le directeur de votre établissement.

③ Cliquer sur **+**

④ Dans le menu déroulant des actions culturelles, sélectionner « Une ou des sorties culturelles »

⑤ Renseigner les points suivants

Partenaires :

Autres Partenaires :

Domaines :

Piliers de l'EAC :

Rencontrer :

Pratiquer :

Connaître :

⑥ Compléter les informations et enregistrer

Dispositif : **Une ou des sorties ou visites culturelles**

Titre : * **Visite des Archives Départementales**

Axes du volet culturel : **A compléter en fonction de votre projet d'école**

Priorités pédagogiques : ⓘ **A compléter en fonction de votre projet d'école**

Classes engagées : * **Sélectionner les classes concernées**

Rayonnement sur tout l'établissement scolaire : ⓘ

⑦ A saisir

Rayonnement sur tout l'établissement scolaire : ⓘ

Partenaires : ⓘ ←

Autres Partenaires : ⓘ

Domaines : * ←

Piliers de l'EAC ⓘ

Rencontrer : ⓘ

Pratiquer : ⓘ

Connaître : ⓘ ←

⑧ En bas de page, proposition de bilan pour une visite :

La classe de ... a visité les Archives Départementales de la Moselle. Cette visite a été préparée en amont grâce aux échanges avec le Service Educatif du site. La visite de deux heures a permis à la classe de découvrir le fonctionnement des Archives et le patrimoine écrit du département de la Moselle. Ainsi, cette action d'éducation Artistique et Culturelle a permis aux élèves de développer leurs connaissances quant aux domaines artistiques du *A compléter en fonction de l'atelier suivi (ex : héraldique, calligraphie...)*.

Avant de vous connecter sur Partage, assurez-vous que le profil « Rédacteur de projet » vous a été attribué par la directrice ou le directeur de votre établissement.